

## **Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres en 2003**

L'examen de brevet, organisé selon l'ordonnance du 16 novembre 1994 concernant le brevet fédéral d'ingénieur géomètre (RS 211.432.261), aura lieu probablement du *1<sup>er</sup> au 17 septembre 2003*. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au *31 mars 2003* au plus tard à la *Direction fédérale des mensurations cadastrales*, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 18, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. le curriculum vitae avec photo et indications sur l'activité professionnelle et
- b. la justification de la formation théorique.

14 janvier 2003

Commission fédérale d'examen:

Le président, P.-A. Droz